



# REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

N° 02, Volume 01, juin 2023



**Revue interdisciplinaire  
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales**

Site internet : **<https://revuecarrefourscientifique.net>**

ISSN : 2958-8855

B.P 1328 KORHOGO  
+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580  
E-mail : [larevuecarrefour@gmail.com](mailto:larevuecarrefour@gmail.com)

# REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

Revue interdisciplinaire  
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Semestrielle  
N° 02, Volume 01, juin 2023

## LIGNE ÉDITORIALE

La philosophie est pensée agonistique. Comme telle, elle est un espace de dialogue critique et d'échange pluridisciplinaire. La pensée philosophique rencontre ainsi tous les champs du savoir avec lesquels elle entretient un commerce permanent. C'est ce qui fait de la philosophie un carrefour interdisciplinaire, un point d'ancrage et de passage de la pensée. Matrice génésique de toutes les sciences qu'elle a enfantées, la philosophie n'a jamais rompu le lien ombilical avec les autres régionalités scientifiques qui sont ses descendants disciplinaires.

Dès lors, on peut dire que la pensée philosophique est un foyer de rencontre et de séparation, de convergence et de divergence, de construction et de déconstruction. Derrière cette idée de rencontre et de séparation, se profile celle d'un espace de bifurcation ou de trifurcation où des régionalités scientifiques, des figures épistémiques et des personnages conceptuels viennent clarifier, renforcer ou mettre en crise les sources de leur enracinement métaphysique, payer leur dette épistémologique et accomplir leur relative autonomie disciplinaire. Pour tout dire, la philosophie est un carrefour épistémique et cognitif. Mais, si elle est carrefour, c'est-à-dire lieu où plusieurs cheminements théoriques et méthodologiques se croisent et se traversent, tout support qui prétend vulgariser sa cause ne doit-il pas, au nom du principe de la congruence des formes, épouser sa caractéristique ramificatoire ? Pour dire les choses de manière beaucoup plus précise, si la philosophie est carrefour, ses supports de vulgarisation ne doivent-ils pas être des espaces fusionnels, confusionnels et interactifs prompts à éclairer et à démêler les fils enchevêtrés de la réalité par la production de pensées rigoureuses et fermes ? Dans ces conditions, peut-il y avoir meilleur nom de baptême pour une revue d'un Département de philosophie que celui de Carrefour ? Pour bien se démarquer, ce Carrefour peut-il avoir meilleure caractéristique que celle de refléter la substance et la matière scientifiques ? Apparemment non ! C'est donc bien à propos que le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly a choisi de baptiser sa plateforme de publication et de vulgarisation académique et épistémique du nom éponyme de *Revue Carrefour Scientifique*.

*Revue Carrefour Scientifique*, reprenant la charge métaphorique du carrefour, se positionne, dans l'univers des plateformes de vulgarisation scientifique, comme un nœud intersectionnel entre plusieurs voies se coupant, se découpant, se recoupant de manière symboliquement idéale aux fins de révéler les mal-entendus, dénouer les équivoques, traquer les incertitudes et les manquements ou réajuster les acquis, les enjeux et les perspectives à travers un cheminement heuristique pertinent et un questionnement érudit, fécond et prospectif.

*Revue Carrefour Scientifique* est donc un lieu d'incubation et de maturation des savoirs, où viennent se ressourcer des horizons du discours scientifique ; et, plus qu'un simple lieu de ressourcement, elle est un espace de déplacement, de remplacement et de renversement paradigmatique de la pensée à travers un questionnement informé, critique et rigoureux mêlé de créativité et d'inventivité théoriques. Elle est, au total, un instrument de la transformation du savoir, de la métamorphose conceptuelle, un outil méthodologique et épistémologique de vulgarisation scientifique et académique qui offre aux chercheurs et aux enseignants de multiples disciplines une assise rigoureuse et pertinente pour leurs travaux, à travers un renouvellement critique des méthodes, des théories, des résultats et des paradigmes.

*Revue Carrefour Scientifique*, revue en ligne, priorise les productions scientifiques de qualité pour faire éclore de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles issues du creuset de recherches novatrices et critiques. C'est pourquoi elle encourage le dialogue des modernités anciennes, présentes et à-venir à travers des articles originaux, des comptes-rendus et des publications de vulgarisation.

**ADMINISTRATION DE LA REVUE****Directeur de Publication** : M. KARAMOKO Tiéba, Maître de Conférences**Directeur de Rédaction** : M. KOUMA Youssouf, Maître de Conférences**Secrétaire de Rédaction** : M. KONATÉ Mahamoudou, Maître de Conférences**COMITÉ SCIENTIFIQUE****Président**

Professeur POAMÉ Lazare – Université Alassane Ouattara

**Membres**

Professeur ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre – Université Alassane Ouattara

Professeur BAH Henri – Université Alassane Ouattara

Professeur BAMBA Assouman – Université Alassane Ouattara

Professeur BIYOGO Grégoire – Université Omar Bongo-Libreville

Professeur COULIBALY Adama – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur COULIBALY Daouda – Université Alassane Ouattara

Professeur DIAKITÉ Samba – Université Alassane Ouattara

Professeur EZOUA Thierry – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUAME Jean Martial – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUASSI Yao Edmond – Université Alassane Ouattara

Professeur KOUVON Komi Simon – Université de Lomé

Professeur KIYINDOU Alain André – Université de Bordeaux-Montaigne

Professeur MISSA Jean-Noël – Université Libre de Bruxelles

Professeur N'GUESSAN Depry Antoine – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur NSONSISSA Auguste – Université Marien Nguabi-Brazzaville

Professeur PINSART Marie-Geneviève – Université Libre de Bruxelles

Professeur SANGARÉ Abou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Professeur SANGARÉ Souleymane – Université Alassane Ouattara

Professeur SAWADOGO Mahamadé – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

Professeur SORO Donissongui – Université Alassane Ouattara

Professeur TSALA MBANI André Liboire – Université de Dschang-Cameroun

Professeur ZONGO George – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Docteur YAO Akpolé K. Daniel – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMAND Aipka – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur SORO Nanga Jean – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur COULIBALY Sionfoungon Kassoum – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ZEBRO Nelly – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur YÉO Djakaridja – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur GNAHOUE Kouassi Fernand – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ANY Désirée Guillet – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KONÉ Seydou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KOUADIO Konan Sylvain – Université Peleforo Gon Coulibaly

**COMITÉ DE LECTURE**

Professeur SANGARÉ Abou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KONATÉ Mahamoudou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KOUADIO Ekpo Victorien - Philosophie – Université Alassane Ouattara

Docteur MC. KOUADIO Koffi Decaird - Philosophie – Université Félix Houphouët-Boigny

Docteur MC. ZOUHOULA Bi Richard - Géographie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. ADAMAN Sinan - Sociologie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur OUATTARA Moussa - Anglais – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDE Soualio - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DRAMA Bédi - Économie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KARAMOKO Mamadou - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KEWO Zana - Histoire – Université Peleforo Gon Coulibaly

**CONTACTS**

B.P 1328 KORHOGO

+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580

larevuecarrefour@gmail.com

## SOMMAIRE

1. <b>Les étudiantes musulmanes voilées et leurs visions du féminisme</b> - Yogblo Armand GROGUHÉ .....	1
2. <b>Logique d'implantation des commerces d'électroménagers à Korhogo</b> - Ismaïla DOSSO .....	21
3. <b>L'Afrique et le défi d'une écologie décolonisée</b> - Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	37
<b>4. Les aveux de la chair ou les vérités du corps dans l'évolution de la sexualité : l'homosexualité en questionnement</b> - Sylvain Konan KOUADIO .....	<b>53</b>
5. <b>Le genre féminin est-il inférieur, égal ou supérieur au genre masculin ? Critique contemporaine-émancipatoire de l'approche misogyne du monde</b> - Nelly Annick-Narcisse ZÉBRO épouse DAGO .....	71
6. <b>La volonté générale chez Rousseau : un mauvais horizon de pensée ?</b> - Seydou KONE .....	83
7. <b>La philosophie politique et la raison sociale chez Karl Marx</b> - Yves Arsène Dao OUÉTIEN, Guy Olivier YAMÉOGO, Jean-Pierre N'DO .....	100
8. <b>L'intégration africaine à l'épreuve des coups d'état</b> - Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ .....	118
9. <b>Le développement durable en Afrique : entre émergence et prisme culturel</b> - Konan David KOFFI .....	138

## LES AVEUX DE LA CHAIR OU LES VÉRITÉS DU CORPS DANS L'ÉVOLUTION DE LA SEXUALITÉ : L'HOMOSEXUALITÉ EN QUESTIONNEMENT

Sylvain Konan KOUADIO

Université Péléforo Gon Coulibaly

kouadjogolie@yahoo.fr

### Résumé

À faire prendre des vessies pour des lanternes, on finit souvent par rendre terne le sens réel des choses. La sexualité humaine fait partie de ces choses pour lesquelles nous sommes souvent bercés dans des illusions de sens. Pendant longtemps, on a cru qu'il fallait cacher les choses du sexe parce qu'elles sont honteuses. On sait maintenant que c'est le sexe lui-même qui cache les parties les plus secrètes de l'individu. Notre sexe recèle ce qu'il y a de plus vrai en nous. C'est dans le sexe que se trouve la vérité du sujet, ce qui le détermine foncièrement. Toutes les civilisations ont cherché à la débusquer à travers une science de l'aveu. Ces aveux sont ceux du sexe qui, rabattu sur le Corps ou la Chair, est appelé à verbaliser l'état de son être. Ils sont au cœur des débats actuels sur l'homosexualité et invitent à la déconstruction des idées reçues, à détacher la vue de la bévue.

**Mots-clés :** Aveu - Chair - Corps --Homosexualité - Sexe - Sexualité - Vérité - Vrai

### Abstract

A mistaking bladders for lanterns often ends up dulling the real meaning of things. Human sexuality is one of those things for which we are often lulled into illusions of meaning. For a long time, it was believed that things about sex should be hidden because they are shameful. We now know that it is sex itself that hides the most sacred parts of the individual. Our sex holds the truest part of us. It is in sex that the truth of the subject is found, what fundamentally determines it. All civilizations have sought to flush it out through a science of confession. These confessions are those of the sex which, reduced to the Body or the Flesh, is called upon to verbalize the state of its being. They are at the

heart of current debates on homosexuality and invite us to deconstruct received ideas, to separate sight from blunder.

**Keywords:** Body - Confession - Flesh - Homosexuality - Sex - Sexuality - Truth - True

## Introduction

Il est de plus en plus absurde au 21<sup>e</sup> siècle de tabouiser la sexualité. Elle semble désormais ne plus être voilée de cette « impériale bégueule » qui l’entourait. Chacun de nous paraît en avoir une idée claire tant elle est suscitée au quotidien par des discours experts, par les médias, par les jeux du Corps. De partout aujourd’hui le sexe nous parle, il faut bien donc qu’on en parle. Adieu sa sacralisation, au diable la pudibonderie ; tous ces actes de pruderie dont la religion et « tout un dispositif de pouvoir » en ont longtemps porté la marque. La cause semble donc entendue. Nous sommes une civilisation de frayage sexuel marqué par une révolution sexuelle entamée dans les années 1960 en Suède, puis en France et symbolisée aujourd’hui par des débats plus aigüés autour de la dépénalisation de l’homosexualité. Ainsi autour du sexe s’est construite, au fil des civilisations, non seulement une liberté d’expression, mais également une vérité de soi et du Corps. Notre sexualité est ce qui est appelée constamment à s’avouer et à faire l’examen de nos états intérieurs, notre être-vrai. Pour Michel Foucault, une telle approche de la sexualité n’est pas si moderne. La sexualité de l’homme a de tout temps été l’objet d’une austérité volubile, et le discours du sexe s’est toujours fait l’écho d’un ostracisme voluptueux. En clair, si les civilisations passées semblent avoir vécu une sexualité dans l’ombre de ses voiles, ce voilement a toujours été enrobé dans un tissu transparent qui fait appel à son dévoilement. Le sexe, selon Foucault, a toujours été ce qu’on « cache pour mieux susciter », ce qu’on tait pour mieux en parler, ce qu’on feint d’ignorer l’existence pour nourrir « la volonté de savoir » (M. Foucault, 1976, p.4).

Mais au-delà de ce tableau représentatif, il semble émerger en toile de fond, comme l’objet d’un débat nouveau, l’idée d’une vérité du sexe que toutes les civilisations semblent vouloir décoder à partir d’un dispositif de pouvoir-savoir incarné par des techniques d’aveux. Le sexe paraît ainsi être ce qui n’est pas visible, ce qui ne se laisse pas saisir d’emblée. Il est surtout perçu comme ce qui est enfoui et qui cacherait à l’intérieur de l’individu son être-vrai. Rabattü sur la Chair à l’ère chrétienne et sur le



Corps depuis le siècle des Lumières, le sexe a fait et fait encore aujourd'hui l'objet d'une quête de vérité de soi ou d'une herméneutique du sujet, qu'il faut débusquer à travers toute une science de parole et d'écoute. Ce redéploiement du centre d'intérêt de la sexualité est justement ce que Michel Foucault met en exergue dans *Les aveux de la chair*, quatrième volume de son ouvrage *L'histoire de la sexualité*, et qui suscite en nous, au vu des débats actuels sur la question de l'homosexualité, notamment la transsexualité, la préoccupation suivante : faut-il réduire l'être-vrai de l'homme à l'aveu de son sexe ou de la Chair, entendu aussi comme l'aveu de sa sexualité ou du Corps érotique ? Une telle préoccupation soulève, dans le fond, les questions de savoir d'une part si la sexualité est ce qu'il y a de plus vrai en l'homme ; d'autre part si le transsexuel n'est pas dans la vérité de son être en revendiquant sa nature enfouie comme vérité de la Chair ou l'être-vrai de son Corps. La thèse que nous voulons défendre ici est que le dire-vrai de soi et sur soi réside en grande partie en soi à travers l'aveu de notre sexualité enfouie et ignorée. Autrement dit, la vérité de l'individu réside pour une bonne part dans sa sexualité. Ainsi, « nous demandons au sexe de dire la vérité et notre vérité » (Foucault, 2018, p.93).

Cette analyse a pour visée la compréhension du droit à être soi-même des personnes homosexuelles. Elle a aussi pour objectif de “nous” sortir nous-mêmes des passions invectives et des regards condescendants poussant parfois à des actes criminels. Ainsi, elle s'articulera autour de deux grands axes de réflexions. Le premier consistera à revisiter l'histoire de la sexualité à travers les époques. Le deuxième montrera, par le biais des techniques d'aveux, comment débusquer la vérité du Corps, la légitimité du droit à la vie et à l'existence des personnes homosexuelles. C'est par le biais d'une méthode à la fois analytique et sociocritique que nous scruterons ces horizons.

## **1. Le sexe et les enjeux du corps dans l'histoire de la sexualité**

### **1.1. La sexualité dans la civilisation gréco-romaine**

#### **1.1.1. De l'idée de la sexualité chez les Grecs**

C'est un néologisme, on le sait, que d'employer le mot « sexualité » quand on parle de la Grèce antique. « On aurait bien du mal à trouver chez les Grecs (comme chez les Latins d'ailleurs) une notion semblable à celle de « sexualité » et de « Chair » » (M. Foucault, 1984, p. 43). Mais, puisque c'est par ce mot désigné de nos pratiques sexuelles

que nous nous entendons quand nous nous référons à celles qui nous ont précédées, nous ferons comme si les Grecs avaient une sexualité. Mais, faire allusion à l'idée d'une sexualité dans la civilisation grecque ne revient-il pas en réalité à interroger le Corps humain dans sa dimension sexuelle en rapport avec le désir ?

Michel Foucault dans ses recherches sur *l'Histoire de la sexualité* révèle que ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui la sexualité, pour faire allusion à une orientation sexuelle dite "naturelle", n'avait aucun lien avec l'identité de l'individu auparavant. Dans l'Antiquité grecque, celle-ci reposait sur un ensemble de choses diverses, mais liées entre elles : « comportements, mais aussi sensations, images, désirs, instincts, passions » (M. Foucault, 1984, p. 43). Toute cette catégorisation de « gestes, d'actes et de pratiques » relative à ce que nous appelons « relation », « conjonction » ou « rapports sexuels » ou encore sexualité, était représentée par un « adjectif substantivé : ta aphrodisia », c'est-à-dire les Aphrodisia. Ce thème traduit l'idée d'un désir qui se conjugait au singulier par l'attraction des Corps, l'attirance vers les autres, en un mot l'érotisme. Ainsi, dans *l'usage des plaisirs*, Foucault laisse entendre que dans le cadre grec antique, c'est l'appétit naturel envers de belles personnes, qui conduit à s'amouracher de quelqu'un, que ce soit un homme ou une femme. L'idée de sexualité chez les Grecs est donc à comprendre dans le sens d'un Aphrodisia, c'est-à-dire un érotisme basé sur un ensemble de relations complexes entre le Corps, le désir et l'âme qui va susciter l'attitude morale envers soi-même (l'Enkrateia).

Cette idée est confirmée par bon nombre de spécialistes de la Grèce antique : S. Boehringer, J. Winkler, É. Fassin, D. Halperin, B. Sergent, T. Laqueur, J. Boswell, pour ne citer que ceux là. Pour l'historien J. Winkler (2005, p. 237-289), par exemple, la sexualité des Grecs était centrée sur l'érotisme dans un rapport de conjugalité entre le Corps et le désir. Elle n'était pas basée sur le sexe ou la différence des sexes ; le Corps sexué reposait sur un modèle érotique qui prend en compte la vie amoureuse et la vie conjugale. Allant dans le même sens, T. Laqueur estime que le Corps humain était considéré dans l'Antiquité comme un Corps unisexe, plus ou moins féminin, plus ou moins masculin, selon l'équilibre réalisé entre les éléments et les qualités qui le constituent. Ainsi, l'anatomie sexuelle ne constitue qu'un signe parmi d'autres signes corporels individualisant le Corps, ces derniers étant en large partie cachés. C'est

pourquoi dans sa manifestation érotique, l'homme peut aller avec l'homme, avec la femme ou avec l'homme et la femme conjointement. Il en est de même de la femme. Ce qui importe c'est le ressenti naturel et vrai du Corps et l'expression socialement correcte du désir.

Expression socialement correcte du désir chez les Grecs ! Voilà bien quelque chose qui peut sembler incongrue. Mais, il n'y a rien de tel, car, contrairement aux idées reçues, les Grecs n'ont pas toujours été ce peuple aux mœurs perverses par des désirs "malsains" et qui n'entendaient rien d'autre dans la pratique sexuelle que la dépravation de la nature. En effet, la sexualité chez les Grecs était régie par un certain cadre moral. En plus du viol ou de la pratique publique du sexe, par exemples, qui étaient prohibés, la sexualité en général avait son cadre légal d'expression. Michel Foucault nous révèle que « le Chrēsis », c'est-à-dire l'usage des plaisirs, reposait sur trois règles morales à savoir la nécessité du besoin, l'opportunité du moment (le moment idéal) et le statut social (M. Foucault, 1984, p. 63-73). Même la pédérastie ou de façon heuristique l'homosexualité avait son code : elle se pratiquait uniquement entre un homme âgé (30 ans maximum) et un jeune homme dont l'âge était compris entre 12 et 18 ans.

Un élément essentiel est à noter comme trait d'union entre tous ces principes moraux : le statut social. La position sociale de l'individu (selon qu'il est riche ou pauvre, libre ou esclave) et sa position pendant l'acte (selon qu'il est dominant ou dominé, actif ou passif) déterminent son importance ou non dans la société grecque. C'est ce que montre J. Winkler, à savoir que « l'évaluation du comportement sexuel convenable ne reposait pas sur l'opposition ressemblance/ différenciation des genres sexuels, mais sur l'opposition domination/soumission des individus impliqués » (J. Winkler, 2005, p. 288). C'est également ce qui ressort du texte de M. Gleason (2013, p.499) dans lequel elle examine les stéréotypes de genre au 2<sup>e</sup> siècle de notre ère, à savoir aussi que la sexualité chez les Grecs était basée plus sur un rapport de domination que sur une catégorisation genrée du sexe : celui qui pénètre (le viril, le supérieur, l'homme) et celui qui est pénétré (l'investi, l'inférieur, la femme). Dans tous les cas, la sexualité, comme le note enfin Bernard Sergent, est vécue dans la société grecque comme une construction des Corps dans le cadre érotique d'une initiation et d'une vérité de soi.

### **1.1.2. Du sens de la sexualité dans la civilisation romaine**

La sexualité dans la civilisation romaine est assez proche de celle de la Grèce, mis à part quelques différences qui se trouvent généralement au niveau d'une certaine perception genrée du Corps (masculin et féminin). La société romaine est foncièrement une société militaire. Elle valorise le Corps viril. Par conséquent, les romains mettaient un point d'honneur au culte de la virilité. Ils aimaient aussi codifier leurs pratiques sexuelles. La société romaine a par exemple accordé un droit de cité à deux catégories de femme : les matrones et les prostituées. Les matrones sont des Sabines (les femmes vertueuses). Elles jouent le rôle d'épouses ou de femmes mariées qui incarnent des valeurs. Elles sont donc chargées de la procréation et de la domestiquée, c'est-à-dire, s'occuper de leur mari et de leurs enfants. Les Romains les admiraient voilées dans la rue lorsqu'elles sortaient. Cela marque leur indisponibilité sexuelle et leur dévouement exclusif à leur mari. Les femmes romaines sont ainsi à l'image des femmes des religions abrahamiques qui se voilent, soit pour montrer qu'elles appartiennent à des familles libres, soit pour montrer leur virginité, soit pour faire savoir qu'elles appartiennent à un homme. Selon F. Bécar, le voile est, par exemple, chez les juifs (judaïques et chrétiens) un signe propre aux jeunes filles en fiançailles, il « représente et prolonge la virginité dont l'hymen est le symbole et le garant » (F. Bécar, 2010, p.88). On peut l'interpréter chez la femme mariée comme un symbole de sainteté et de fidélité. Chez les musulmanes aussi, le hidjab (le voilement partiel) ou la burqa (le voilement intégral) peut être interprété comme une protection de la femme contre les désirs sexuels, quand elle sort dans la rue. Mais, « le sacré s'amenuisant dans l'occident laïc, le voile se réduit peu à peu à une voilette portée par des dames » comme un signe de beauté (F. Bécar, 2010, p. 90). C'est toute cette culture qu'on retrouve chez les Romains qui, dans le rapport sexuel, préfèrent leurs femmes à demi nues ou partiellement voilées et/ou ornées, contrairement à la prostituée qui est obligée d'observer une nudité totale. Pour V. Girod, la nudité intégrale ne semble pas les avoir beaucoup excités.

À l'opposé, les prostituées sont des femmes vénales chargées de pratiquer une sexualité récréative. Leur rôle est de procurer du plaisir aux hommes et d'apaiser la pulsion sexuelle des soldats. C'est la raison pour laquelle la prostituée s'ouvrait à toute sorte de pratiques sexuelles : la sodomie, la fellation, le cunnilingus, mais aussi le coït vaginal, beaucoup plus noble (la seule pratique sexuelle viable chez la matrone). Ainsi, « une épouse légitime et née libre n'avait pas à pratiquer la fellation » (V. Girod, 2013,

p.12). Cette tâche est réservée aux prostitués et aux esclaves des deux sexes, car ces pratiques étaient perçues comme dégradantes. L'homme s'en soumet en tant que partenaire passif dans la pratique sexuelle pour évacuer ses fantasmes. Quand on en devient un partenaire actif, c'est-à-dire, celui qui lèche (le cunnilingus) ou qui est sodomisé, on est alors réduit à l'état d'un thète. Voilà pourquoi l'expression « lèche-vagin » était considérée comme l'insulte suprême qu'on pouvait faire à un romain. Le poète Martial dans *les Epigrammes* plaignait ainsi un serviteur obligé de lécher sa patronne : « il en vomissait tous les matins ».

En somme, la sexualité dans la Grèce antique tout comme dans la société romaine est à appréhender comme un érotisme mettant en jeu une certaine idée de domination du Corps par la maîtrise de soi et la possession de l'autre. C'est « sous la pression du christianisme » que le Corps érotique va « être de plus en plus dissimulé, dénigré » (V. Girod, 2013, p.38).

## **1.2. Les enjeux du Corps dans l'évolution de la sexualité**

### **1.2.1. De la relation entre la Chair et la sexualité dans le christianisme**

La notion de sexualité va connaître une évolution majeure à l'ère chrétienne. Elle va passer du Corps érotique à la thématique de la Chair que le christianisme va placer au centre de la sexualité. En effet, à l'origine du christianisme se trouve l'idée de la Chair : « et la parole a été faite Chair, et elle a habité parmi nous » (Jean1, 14). Dans la terminologie christique, la Chair au départ désigne l'homme dans toute son entièreté : Corps, Âme et Esprit. Autrement dit, toutes les parties de l'homme forment un ensemble appelé la Chair. Par la suite, à l'idée générale de la Chair, perçue comme unicité de l'homme (en son Corps et en son Âme) et de Dieu (en son Esprit), va se substituer celle de la Chair perçue comme une puissance d'inclinaison au mal. La Chair devient donc la condition de la faiblesse et de la chute de l'homme. Ainsi, avec l'Apôtre Paul, l'homme devient un prisonnier de la Chair, à l'instar d'un Platon qui perçoit le Corps comme « le tombeau de l'Âme » (1987, p. 492e-494a). S'il s'agit chez Platon de se soustraire du Corps pour permettre l'élévation de l'Âme, chez Paul et chez les chrétiens, il s'agit de combattre la Chair en la traquant dans tous ses compartiments pour lui faire avouer la vérité de son être.

Or, les compartiments de la Chair auxquels fait allusion Saint Paul sont répartis selon Philippon Ariès (1982, p.34-36) en quatre catégories : la prostitution, l'adultère, la fornication et la mollesse ou « la mollitie<sup>13</sup> ». Toutes ces choses renvoient à l'idée du sexe. Il va sans dire que l'idée de la Chair fait plutôt allusion à la sexualité. Ainsi, dans la civilisation chrétienne, le Corps érotique se mue en Chair et prend une connotation péjorative. La Bible (1Corinthien 6, 13-20) est explicite là-dessus : « ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée fait avec elle un seul Corps ? Car il est dit : les deux ne seront qu'une seule Chair. Mais celui qui s'unit au Seigneur est avec lui un seul Esprit ». On voit ici que la Chair et le Corps semblent renvoyer à la même réalité. Toutefois, dans la manifestation de la condition humaine, il y a une nuance notable. Le Corps est appelé à témoigner de la nature divine de l'homme par la quête du spirituel. Dans ce contexte, l'homme devient comme Dieu son créateur. Ainsi « le Corps est pour le seigneur et le seigneur est pour le Corps ». Il devient aussi « le temple du Saint-Esprit ». Par contre, le Corps qui est amené à assouvir des désirs charnels, à se répandre dans la « débauche » témoigne de la nature pécheresse de l'homme. Il devient alors la Chair, c'est-à-dire une substance de tentation, notamment sexuelle, qui conduit à la chute de l'homme. Cela va entraîner une dichotomisation de la sexualité en bonne et mauvaise pratique, dont va hériter le 17<sup>e</sup> siècle, avec d'autres raisons et d'autres finalités.

### **1.2.2. Le rapport du Corps et du sexe dans la société bourgeoise à partir du 17<sup>e</sup> siècle**

La sexualité au 17<sup>e</sup> siècle est d'abord celle de la société bourgeoise. Elle pourrait se définir comme un érotisme diffus, issu d'un mélange de codes romains de la sexualité et de morale sexuelle chrétienne. Elle tire sa source de la Renaissance qui avait déjà remis en cause l'hégémonie chrétienne de la pratique du sexe. On verra ainsi à cette époque le retour de certaines pratiques romaines voire grecques telles que le culte du Corps, l'idéologie de la courtoisie et la tolérance des amitiés interdites. Toutefois, malgré cet héritage, la sexualité de la société bourgeoise gardait tout de même les codes de la morale chrétienne : chasteté, sexualité procréative, crainte de la Chair, etc. Ainsi, c'est le grand

---

<sup>13</sup> La mollitie n'est rien d'autre qu'un thème péjoratif faisant allusion à l'homosexualité ou à ce que Paul Veyne définit par le thème « d'avilissement » de l'homme dans l'acte sexuel et que Kenneth Dover appelle « la passivité ».

siècle du retour de la Confession, l'apparition de l'introspection, mais aussi la naissance du journal intime. La protection de la famille sera le but ultime visé.

On verra par exemple la sexualité codifiée dans le sens d'un contrat de mariage en dehors duquel elle est mal vue. La chambre à coucher est son sanctuaire et elle n'est destinée qu'à la procréation. On ne faisait l'amour que dans le noir et rapidement. La nuit de noces, qui est une véritable épreuve pour les oies blanches (les jeunes filles restées vierges jusqu'au mariage) contrairement aux hommes (qui se sont exercés dans les maisons closes), se faisait loin de la famille et des proches pour éviter les « bruits » gênants ou la gêne de la jeune fille déniaisée. Dans ce souci de protection de l'ordre familial et social, la société bourgeoise va-t-elle aussi laisser à la sexualité anormale son espace d'existence : les maisons closes, les prisons, et par la suite les hôpitaux psychiatriques. L'une des grandes ingéniosités de la société bourgeoise, c'est d'avoir tracé une ligne de démarcation entre la raison et la déraison. Ainsi, « on assiste à cette époque à la grande confiscation de l'éthique sexuelle par la morale de la famille (...) triomphe de la morale bourgeoise » (M. Foucault, 1971, p.556-557). Désormais, « les hommes de déraison (dont l'homosexuel) sont des types que la société reconnaît et isole » (M. Foucault, 1971, p. 140-141).

Dans les faits cependant, la réalité est tout autre. M. Foucault nous apprend que la société bourgeoise est une société mal dans sa peau parce que son Corps dissimule des désirs inavoués. Les désirs sont en réalité retenus et les frustrations cachées. Le Corps bourgeois, aux dires de Judith Butler, se présente comme une construction sociale par des outils de performance comme les habits, les gestes, les postures, la voix et l'apparence qui construisent des modèles erronés de vie dans une société d'apparat. Ainsi, toute la société bourgeoise jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle se présentait comme une société qui réprime le sexe dans ses principes, mais en est obsédé dans les faits ; qui promeut la sexualité conjugale en corsetant le Corps sexué, mais n'hésite pas à courir au bordel. Ainsi, pour M. Foucault :

Le sexe n'est pas cette partie du Corps que la bourgeoisie a dû disqualifier ou annuler pour mettre au travail ceux qu'elle dominait. Il est cet élément d'elle-même qui l'a, plus que tout autre, inquiétée, préoccupée, qui a sollicité et obtenu ses soins et qu'elle a cultivé avec un mélange de frayeur, de curiosité, de délectation et de fièvre » (M. Foucault, 1976, p. 163-164).

C'est la raison pour laquelle la notion de sexualité, à partir de 1880, va évoluer dans sa définition pour se rapporter à toute la vie sexuelle de l'homme, les perversions y comprises. Ceci pour traduire l'idée que la vie sexuelle n'est plus réductible aux seuls jeux des organes génitaux. Elle tient désormais compte d'un ensemble de mécanismes visibles et invisibles du Corps. C'est la Psychanalyse qui sera au cœur de ce changement de paradigme. C'est elle qui va faire de l'analyse de la perversion une science de la sexualité. Ce qui fait dire à M. Foucault (2018, p.61) que « l'analyse de la sexualité ne s'est faite qu'à partir des perversions. (Bien plus, la notion de sexualité ne s'est formée qu'à partir du moment où la perversion est devenue objet de savoir ».

Toutefois, si la Psychanalyse percevait au départ la perversion comme une déviation sexuelle et le pervers comme un malade mental, avec Sigmund Freud, la réalité sera tout autre. Ce dernier a, en effet, le mérite d'avoir intégré la perversion à la sexualité normale, non pas en tant qu'une maladie mentale, mais comme le substratum d'une sexualité infantile, qui détermine aussi celle de l'homme adulte. L'homme a une sexualité interne et une sexualité externe. Les deux ne sont pas toujours alignées. Freud laisse ainsi entendre dans l'imaginaire collectif l'idée que le sexe génital n'est pas forcément le sexe génétique. Dans ce contexte, la vérité du sexe, et par conséquent l'être-vrai de l'homme, n'est-elle pas en réalité ce qui est dissimulé dans la Chair ? N'est-ce pas aussi ce qui justifie la volonté de savoir par les procédures d'aveux ?

## **2. Les aveux de la chair et la question de la légitimité des sexualités périphériques : le cas de la transsexualité**

### **2.1. Le sens des aveux ou des jeux de véridiction dans la production du vrai**

#### **2.1.1. De la généalogie des procédures de véridiction**

Toutes les sociétés ont mis en place des procédures de véridiction ou « des régimes de vérité » autour du Corps en vue de percer les mystères cachés du sexe. Dans la société grecque antique, où les soucis du sexe étaient moindres, mais réels, ce jeu de véridiction a porté sur des choses semblables à l'aveu. Il eut d'abord le Serment, pour amener une personne qui fait l'objet d'un doute ou d'une accusation, à s'avouer. En jurant au nom d'Apollon de dire la vérité dans son être intérieur, l'accusé prend ainsi le soin d'éviter le parjure. Il eut ensuite l'Examen de conscience chez les stoïciens. Cette pratique consiste,



le soir venu, à faire le bilan de sa journée en vue d'établir une correspondance entre son âme et les principes éthiques ou les lois de la cité. C'était là une manière avant-gardiste de l'aveu de soi. C'est aussi dans ce sens qu'on pourrait appréhender la Pénitence canonique dans le christianisme primitif, notamment chez les moines du 4<sup>e</sup> et du 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Cette forme d'aveu-confession prend sa source dans l'acte philosophique de l'Examen de conscience des stoïciens en ce qu'elle recherche la vérité. Cependant, elle s'en éloigne par le fait qu'elle y ajoute la mortification du Corps. Sa visée est d'amener non seulement le disciple à s'avouer devant un maître capable de démasquer les malignités du diable, mais aussi à se surveiller soi-même par un exercice d'expiation de la faute. Ainsi, la Pénitence se présente comme un Examen de soi porté sur le Corps sous le regard d'un maître à qui on avoue tout de l'état de son être, sans faux-fuyant. La Pénitence canonique est ainsi le précurseur fondamental de la vérité de soi par la parole questionnante.

Apparaît alors à sa suite la Confession sacramentelle à partir du 12<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. Cette technique d'aveu qui naît avec le concile de Latran en 1215 avait au départ pour but l'exposition des fautes d'un individu à un tiers, en l'occurrence le Prêtre, dans un cadre éthique en vue d'une Pénitence. Cette Confession se faisait seulement dans une approche discursive qui consistait à « dire-vrai », en faisant apparaître dans les moindres détails les ressentis de son Corps ou les désirs de la Chair. Ce qui fait dire à Foucault que le christianisme a fait de nous des « bêtes d'aveu ». Par la suite cependant, c'est-à-dire vers la fin du 13<sup>e</sup> siècle, la Confession chrétienne va prendre une autre tournure. Si auparavant l'aveu avait pour visée de sonder l'âme par le discours, il sera érigé à l'époque de l'Inquisition en une épreuve du Corps. La raison de ce changement procédural est que l'individu peut « dire-vrai » sans forcément dire la vérité. Ainsi, « la vérité » sera désormais obtenue par la torture du Corps.

À partir du 19<sup>e</sup> siècle, le régime de vérité va prendre une tournure tout à fait inédite à travers une organisation scientifique de l'aveu. La vérité du Corps sera désormais débusquée par le canal d'une Expertise psychiatrique. Cette forme scientifique de l'aveu débute en réalité au 18<sup>e</sup> siècle avec la rationalisation de la société par la Bourgeoisie. La grande industrialisation de la société bourgeoise nécessitant une main d'œuvre importante, les hommes de déraison, au lieu que de tuer leur Corps inutilement,

seront amenés à être sondés en leur âme pour mieux cerner le sens de leur agir. Ce rôle sera confié à un Expert criminel, mais aussi médical, dénommé Psychiatre, pour faire avouer le coupable ou le déséquilibré mental. C'est cette approche scientifique qui va au 19<sup>e</sup> siècle venir combler les lacunes de l'auto-véridiction observées dans la Confession sacramentelle. Le Psychiatre devient alors une alternative beaucoup plus fiable que le Prêtre parce ce qu'il propose des solutions concrètes aux problèmes du Corps symptomatique ou criminalisé.

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, cette pratique scientifique de l'aveu va connaître une évolution. L'Expertise psychiatrique, impliquant à la fois le Psychiatre et le Psychologue, va se rabattre sur une nouvelle branche dans la pratique de l'aveu. Celle-ci va prendre le nom de la Psychanalyse. Elle a pour rôle d'examiner l'homme, non pas seulement dans les comportements bizarroïdes du malade supposé, mais dans tous les troubles psychiques qui vont des désirs aux perversions, des actes inconscients aux conduites d'échec. Freud et ses condisciples finiront par se rendre compte que c'est tous les hommes qui méritent d'être psychanalysés et non pas seulement une catégorie définie comme des malades nés. À partir de ce constat, les aveux de la Chair seront les aveux des inconduites de l'homme, de ses desseins cachés et de son être profond qui détermineraient sa vraie nature ou l'état réel de ce qu'il est en vrai. Quand apparaît à la fin du 19<sup>e</sup> siècle l'ADN (Acide désoxyribonucléique), puis au début du 20<sup>e</sup> siècle le Détecteur de mensonges, c'est toujours dans le but de faire avouer les secrets du Corps ou de démasquer en l'homme les vérités cachées de son être. Ce qu'il convient cependant de noter, c'est que tout ce lent processus de véridiction va en fait contribuer à l'émergence du sujet ou à la subjectivation d'une catégorie d'homme : l'homme de désir ou le sujet sexuel.

### **2.1.2. Vers le sens d'une herméneutique de soi**

L'évolution de la sexualité à travers ses diverses formes de normalité laisse entendre qu'en l'homme, il y a quelque chose de vrai et d'universel qui le détermine. Cette chose essentielle, c'est le désir, que Spinoza définit comme étant « l'essence de l'homme », appelée à s'exprimer selon ses voies naturelles. Or ses voies naturelles ne sont pas toujours celles de la société, qui comme un barrage, décide de les détourner et de les déguiser en normes. On comprend donc que le normal et l'anormal sont tous les deux des représentations sociales. Cette représentation sociale de la norme a donné

naissance à une catégorisation de sujets en même temps qu'elle fait appel à une herméneutique de soi. Ainsi, au 18<sup>e</sup> siècle, on verra apparaître dans le paysage social des figures sexuelles telles que le libertin et le pervers, du moins ce qui est désigné comme tel.

Aux yeux de Freud, ce qui est perçu comme perversion n'est en réalité que la manifestation d'un désir naturel en l'homme. Pour lui, la perversion est une sexualité positive et naturelle qui ne se « négativise » que par le refoulement et par la névrose en rapport aux normes sociales établies. En clair, le désir pour lui n'est ni bon ni mauvais en soi. Il n'est associé à des valeurs normatives que par le regard individualisé ou socialisant. Mais ce regard n'est pas figé. Il évolue dans le temps, à travers les circonstances, suivant l'évolution même des mentalités. Voilà pourquoi des pratiques sexuelles perçues auparavant comme perverses ne le sont plus vraiment aujourd'hui. Elles sont parfois acceptées secrètement par une bonne partie de la population comme une pratique normale. C'est le cas par exemple de la fellation et du cunnilingus.

Au cœur de tout ce déplacement se trouve de nouvelles mentalités, celles des individus catégorisés comme les habitants des espaces privés de la société normative ; celle aussi de la science dans sa perspective moderne du Corps. Pour celle-ci, le Corps est une virtualité en même temps que la nature humaine elle-même, en ce qu'il est modelable, transformable. Ainsi, toute personne a le droit de disposer librement de son Corps ou de le façonner à son image, d'aligner sa nature ressentie sur son Corps donné. Pour ceux-là, il n'est plus question de vivre dans l'ombre de ses désirs. L'heure est venue de les assumer, quoiqu'il en coûte. C'est par l'invitation à aller à leur propre découverte, par l'obligation de s'avouer qu'on a finalement suscité chez ces individus une herméneutique de soi qui dans le fond est un appel à la découverte de la vérité du Corps. C'est aussi cette herméneutique du sujet qui va rendre légitime le débat sur la refonte de l'espace traditionnel de la sexualité catégorisé dans le sens d'une hégémonie de normes bourgeoises et religieuses, par le concept de la Chair. En effet, jusque-là, ce débat s'est fait autour de la légalité des sexualités périphériques en rapport aux mœurs. Le souci de l'analyse intellectuelle et rationnelle ne commande-t-il pas cependant d'interroger leur légitimité ? Et si le Corps ou la Chair disait vrai ?

## **2.2. La question de la légitimité des sexualités périphériques : le cas de la transsexualité**

### **2.2.1. De la légitimité des débats autour des sexualités périphériques**

De nos jours, il apparaît constamment des débats autour des choses inhabituelles qui, par le passé, n'avaient pas le droit de cité. Ces choses dont on parle aujourd'hui touchent généralement les pratiques liées au Corps érotique, qualifié autrement de Chair : le Corps féminin ou la sexualité de la femme, la sexualité infantile, les équivoques amoureuses ou les relations de même sexe, etc. Voilà autant de choses qui sont régulièrement convoquées dans les débats actuels, des pratiques aujourd'hui légitimes qui pourtant ne l'étaient pas auparavant. Placées régulièrement sous le compte de la modernité et de ses dérives, on estime aujourd'hui encore que ces choses doigtées ne méritent pas qu'on leur accorde un intérêt aussi prononcé. Ainsi, dans l'ignorance des pratiques et par la méconnaissance rabâchée des discours religieux à propos du Corps, on a gardé et transmis au fil de l'histoire des idées reçues, prises pourtant pour des connaissances expertes. Pendant longtemps, on a pensé par exemple que les enfants n'avaient pas de sexualité, et par conséquent qu'on devrait leur cacher les choses du sexe : « les enfants, on sait bien qu'ils n'ont pas de sexe : raison de le leur interdire, raison pour défendre qu'ils en parlent », rapportait Foucault, non sans un point d'ironie (M. Foucault, 1976, p.10). On sait toutefois depuis Freud et la psychanalyse que la sexualité est fondamentalement infantile.

On sait aussi maintenant que certaines manifestations érotiques du Corps qu'on avait placées à la périphérie de la sexualité dite normale ne sont pas des "péchés", des maladies, des déviations ou des fantaisies libertines. Elles sont en réalité des manifestations normales du Corps, mises en avant par des personnes courageuses et vraies qui refusent de tomber dans le conformisme des pratiques traditionnelles et religieuses. Bien de personnes vivent dans les secrets bien gardés de leurs chambrettes des manifestations érotiques réelles de leur Corps, mais sont partagées entre la nécessité d'un *Coming out* libérateur et la peur d'être découvertes et mises à découvert ou simplement d'être rejetées par les hommes et par « les dieux », à ce que l'on en croit. Un tel état de fait ne pourrait-il pas cependant justifier la légitimité des pratiques homosexuelles, surtout celles qui concernent la transsexualité en tant que droit à être soi-même ou à disposer librement de son Corps ?

### **2.2.2. La légitimité du droit à être soi-même ou à disposer de soi-même : le cas de la transsexualité**

Dans la grande famille des sexualités périphériques, figurent en bonne place les pratiques à caractère homosexuel regroupées autour du sigle LGBTIQ+ (Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transsexuel, Intersexe, Queer, et Autres...). Depuis des siècles, les personnes homosexuelles résistent à des vagues de torture et de répression, comme si elles n'ont autre choix que de vivre telle qu'elles sont. Ne faut-il pas alors regarder du côté de la vérité du Corps, vécue comme une vérité naturelle et légitime ? Il semble apparaître de plus en plus, avec une certaine évidence, l'idée que les pratiques à caractère homosexuel sont la résultante d'une vérité du Corps qui se traduit par la manifestation naturelle de la sexualité. Dans le paysage des LGBTIQ+, une figure importante de ces sexualités dites périphériques porte la marque de cette disruption. Il s'agit du transsexuel. Ce dernier fait partie de la grande famille de la transidentité avec les transgenres. La transidentité est une identité de genre qui se rapporte à toutes les personnes transgenres, des personnes dont l'identité de genre ne correspond pas à celle de leur identité de naissance. Ce sont donc des hommes qui se ressentent femmes dans leur Corps et des femmes qui se ressentent hommes dans leur vécu corporel et psychologique. Karl Heinrich Ulrichs les a définis sous les thèmes particuliers de « homme biologique et femme psychologique », et vis-versa. On les désigne généralement aujourd'hui sous les notions de troisième genre ou de troisième sexe.

Il existe plusieurs manifestations de la transidentité, allant du passing à l'auto-étiquetage. Ce qui crée des catégories de transidentité telles que le travesti, le transgenre à proprement dit et le transsexuel. Le trans, même quand il est désigné comme transsexuel, change de genre, non pas pour des questions de sexualité, mais pour des questions d'identité. Ce qu'il recherche par-dessus tout, c'est la concordance de son Corps avec son âme. Sa quête d'identité est donc une quête de vérité de son être, mais aussi de liberté. Si l'on formule l'idée que la vérité et la liberté sont à côté du bonheur les aspirations les plus profondes de l'homme, alors nous pourrions dire aussi que sa quête est une quête humaniste. Ce qui lui confère un droit à l'existence. Ce droit suppose au moins deux choses à savoir le droit à être soi-même et le droit à disposer de soi-même.

Le droit à être soi-même peut être compris comme l'acceptation de sa propre personne (son Corps) en tant qu'elle est telle qu'elle paraît. Il consiste à se libérer des pesanteurs de la vie, des pressions externes, des modèles uniformes référencés comme norme, valeur ou critère. En effet, l'homme, dans son interaction avec les autres a tendance à vivre dans des clichés, à travers des prismes, par la mise en comparaison de son être avec des modèles de vie qui, dans le fond, ne sont pas si exemplaires et si beaux qu'on voudrait le faire croire. Ce qui l'amène parfois à ne pas s'accepter tel qu'il est et à vivre en contradiction avec son être réel. Cela se traduit souvent par la non-acceptation de son Corps sous le regard des autres. Le droit à être soi-même se pose ainsi comme une thérapie libératrice qui permet de se valoriser et de vivre pour soi, à travers son propre regard. Ce droit consiste aussi à être la vraie version de soi-même, c'est-à-dire, à être vrai dans son être et dans ses actes. C'est à une telle exigence que semble répondre la transsexualité qui, en tant que changement de sexe ou modification du Corps pour un changement d'identité, est à comprendre en réalité comme une adaptation à soi-même de son Corps ou de son identité réelle. Elle est donc est un droit à être soi-même.

Elle relève aussi d'un droit à disposer de soi-même, c'est-à-dire à disposer librement de son Corps. Le droit de disposer de son Corps est en effet un droit fondamental et essentiel à la liberté individuelle. Il est rattaché au principe même du droit libellé par des siècles de civilisation et de rationalité. Dans les faits, il tire sa source de l'Habeas Corpus qui, dès 1679, notifiait que : « ton Corps t'appartient... ». Ce droit qui sera amélioré en 1789 par la Déclaration des Droits de l'Homme et Citoyen pour définir et protéger au mieux la liberté individuelle stipulera en son article 4 que : « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui... ». Le transsexuel, en modifiant son Corps ne fait donc de mal à personne puisqu'il ne nuit pas à la liberté des autres.

## **Conclusion**

Les regards que nous portons régulièrement sur les personnes homosexuelles, en l'occurrence les personnes trans et plus précisément les transsexuels, sont toujours des regards avilissant et condescendant. Ils le sont ainsi parce que nous vivons encore dans les prismes de l'histoire et des traditions. Suivant toujours la raison de nos préjugées, on pense ou plutôt on nous a fait penser que l'homosexualité est une manifestation anormale

de la sexualité, et par conséquent que les figures marquantes de cette sexualité « désolée » n'ont pas le droit de cité. On constate cependant que c'est une anormalité que des siècles de répression, d'enfermement et de contrôle n'ont pas réussi à éradiquer. Un tel désaveu est la conséquence d'une méconnaissance du Corps et d'une ignorance de ses vérités enfouies, pourtant soupçonnées par toutes les civilisations. Le Corps humain a constamment fait l'objet d'une quête de vérité au moyen de diverses techniques d'aveu tout au long de l'histoire des hommes et des sociétés. On a supposé dans le fond que notre Corps nous cache ses vérités les plus secrètes et les plus crédibles qu'il faut faire avouer. Or, le penser ainsi, c'est donner raison aux personnes homosexuelles en général et aux transsexuels en particulier dans la quête légitime de leur être-vrai. Les aveux de la chair se confessent finalement comme les vérités absolues du Corps érotique qui déterminent l'homme dans son comportement, mais aussi et surtout dans son identité vraie, son être-vrai.

### Références bibliographiques

ARIES Philippe, 1982, « *Saint Paul et la chair* », extrait de *Sexualités occidentales*, Revue Communications, n°35, Paris, Seuil.

BECAR Florence, 2010, *un attribut du féminin : le voile*, dans dialogue, vol.1, n° 187, Paris.

BOEHRINGER Sandra, avec la collaboration de Tin L.G, 2010, *Homosexualité, Aimer en Grèce et à Rome*, Paris.

BUTLER Judith, 2005, *Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion*, trad. C. Kraus, Paris.

CORBIN Alain, 2016, « *Le sexe au XIXe, le siècle "des oies blanches et des bordels"* » extrait du Grand Format du Journal l'Express, n°18, du 14/08/2016 à 10h 46.

FOUCAULT Michel, 1971, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel, 1976, *Histoire de la sexualité, 1, La volonté de savoir*, Paris, Editions Gallimard.

FOUCAULT Michel, 1984, *Histoire de la sexualité, 2, L'usage des plaisirs*, Paris, Editions Gallimard.

- FOUCAULT Michel, 1984, *Histoire de la sexualité, 3, Le souci de soi*, Paris, Editions Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 2018, *Histoire de la sexualité, 4, Les aveux de la chair*, Editions de Frédérique Gros, Paris, Gallimard.
- FREUD Sigmund, 1987, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, trad. Ph. Koeppel, Paris, PUF.
- GIROD Virginie, 2013, *Les Femmes et le sexe dans la Rome antique*, Paris, Tallandier.
- GLEASON Maud W. 2013, *Mascarades masculines. Genre, corps et voix dans l'Antiquité gréco-romaine*, postface de F. Dupont, tr. S. Boehringer, N. Picard, Paris.
- HALPERIN David, 2000, *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec*, trad. I. Châtelet, Paris.
- HANKISS Janos, (1918), 1981, *Philippe Néricault Destouches, l'homme, et l'œuvre*, Paris, debreczen, rééd. Slatkine, Genève- Paris.
- LAQUEUR Thomas, 1992, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, trad. De M. Gautier, Paris.
- PLATON, 1987, *Gorgias*, trad. M. Canto-Sperber, Paris, Flammarion.
- WINKLER John, 2005, *Désir et contraintes en Grèce ancienne*, trad. Sandra Boehringer et N. Picard, Paris.